



**Le RC Max**

Offerte à vie à tous les bons conducteurs<sup>1</sup> !

**Enfin**

le bon conducteur indemnisé pour ses blessures  
par son assurance R.C. Auto !

## Le RC Max Offerte à vie à tous les bons conducteurs !

Cet avantage exclusif est **offert automatiquement et à vie** aux bons conducteurs assurés au Bonus-Malus -2 chez AG Insurance.

## Vous aussi, vous pouvez profiter des avantages de la RC Max dès aujourd'hui<sup>2</sup> !

Vous êtes assuré dans une autre compagnie au Bonus-Malus le plus bas ?

Vous pouvez, vous aussi, bénéficier des garanties de la RC Max en toute simplicité. **Immédiatement et sans surprime** ! Même si votre contrat actuel vous engage encore pour plusieurs mois dans une autre compagnie !

Contactez votre courtier et assurez votre voiture chez AG Insurance au Bonus-Malus -2. Vous bénéficierez des garanties de la RC Max **dès la signature de votre nouveau contrat R.C. Auto.**



<sup>1</sup> La RC Max est une extension de la R.C. Auto commercialisée par AG Insurance. Elle s'adresse aux conducteurs assurés au Bonus-Malus -2. Offre soumise à conditions. Consultez votre courtier pour les connaître.

<sup>2</sup> Offre soumise à conditions. Consultez votre courtier pour les connaître.

## Un conducteur sur deux pense que son assurance R.C. Auto obligatoire l'indemniserait pour ses blessures en cas d'accident.

Malheureusement, il se trompe.



- En passant sur une plaque de verglas, vous perdez le contrôle de votre véhicule et heurtez un arbre ...
- Vous êtes le Bob de la soirée et prenez la voiture d'amis pour rentrer du restaurant. En voulant éviter un animal, vous atterrissez dans un champ ...
- Durant vos vacances, vous percutez un animal avec votre voiture de location ...
- Un collègue vous ramène au volant de votre voiture. A la suite d'une fausse manœuvre, il emboutit un poteau ...
- Votre fils emprunte votre voiture pour aller aux cours et a un accident à son retour ...

En cas d'accident en tort ou sans tiers responsable, le conducteur de la voiture est le seul à ne pas être couvert pour ses blessures par son assurance obligatoire Responsabilité Civile (R.C.) Auto.

Et même un bon conducteur peut être victime d'une plaque de verglas, d'un animal qui surgit devant sa voiture, ...

## **Le RC Max met un terme à cette situation et indemnise toujours le conducteur pour ses blessures ... même en cas d'accident en tort !**

Chez AG Insurance, les bons conducteurs ont toujours une longueur d'avance. C'est pourquoi la RC Max vous garantit une indemnisation rapide pour vos blessures. Sans aucune discussion quant à une éventuelle responsabilité !

En effet, la RC Max intervient en cas d'accident et vous verse jusqu'à 250.000 EUR afin de couvrir les frais qui restent normalement à votre charge :

- les frais médicaux (honoraires médicaux, revalidation, assistance, soins infirmiers, etc.),
- les charges découlant d'une invalidité (préjudice esthétique, réaménagement du domicile, etc.).

Et, en cas de décès, la RC Max verse jusqu'à 250.000 EUR à vos héritiers.

## **Un avantage exclusif pour vous, votre famille, vos amis, ...**

En tant que bon conducteur, vous êtes couvert par la RC Max quelle que soit la voiture que vous conduisez, en Belgique et à l'étranger.

Ce n'est pas tout. Avec la RC Max, vous couvrez également le conducteur de votre voiture, votre conjoint, vos enfants, vos amis, ... Toute personne prenant le volant de la voiture assurée bénéficie également des avantages de la RC Max !



- **Vous conduisez ?**  
Vous êtes toujours indemnisé pour vos blessures, même en cas d'accident en tort. Quelle que soit la voiture que vous conduisez. En Belgique et à l'étranger !
- **Vous prêtez votre voiture ?**  
Le conducteur (conjoint, enfants, amis, ...) est également couvert !

## Un exemple

Une plaque de verglas ... Votre voiture quitte la route et percute un arbre. Vos passagers et vous-même êtes blessés. Aucun tiers n'est responsable de l'accident.

Votre voiture sera couverte par votre Omnium. Vos passagers seront indemnisés par votre assurance Responsabilité Civile Auto (R.C. Auto). Mais votre propre R.C. Auto ne vous indemnise jamais pour vos blessures. Sauf si vous avez la RC Max !



- **Votre voiture (perte totale)**  
Couverte par votre Omnium
- **Les blessures de vos passagers**  
Intégralement indemnisées par votre assurance obligatoire RC Auto
- **Vos blessures**  
Aucune indemnisation de la part de votre assurance obligatoire RC Auto !

- **Sans la RC Max : vous recevez 0 EUR.**
- **Avec la RC Max : vous recevez jusqu'à 250.000 EUR!**

## RC Max

**Vous êtes un bon conducteur ? Découvrez vos avantages !**

### 1. Une indemnisation rapide du conducteur pour ses blessures

- Jusqu'à 250.000 EUR
- Même en cas d'accident en tort ou sans tiers responsable
- Quelle que soit la voiture que vous conduisez
- Quel que soit le conducteur de votre voiture

### 2. Offerte à tous les bons conducteurs

- Dès la signature de votre contrat R.C. Auto  
Et donc sans devoir attendre que votre nouveau contrat entre en vigueur
- Automatiquement et sans surprime

### 3. Garantie à vie

- Même après un accident en tort
- Quel que soit votre âge

## Intéressé(e) ?

Contactez-moi sans attendre. Je me chargerai gratuitement de toutes les formalités et vous ferai bénéficier immédiatement des garanties de la RC Max.

Votre courtier

Ce document constitue une information générale sur cette assurance. L'étendue exacte des garanties est décrite dans les Conditions générales de la R.C. Auto de AG Insurance.

